

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

Association : Amicale des pensionnaires
Adresse : 46 rue Salomon Raitig
85570 L'Hermenault
Tél. : 02 51 00 13 43

Le 30 avril 2025 à 15h, les membres de l'association de L'amicale des pensionnaires se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

L'assemblée était présidée par M. GROLLEAU Raoul, président de l'association.
Il était assisté de la vice-présidente, Mme ETIENNE Mathilde.
Mme BILLAUD Amandine, trésorière de l'association, était présente.
M. RIVIERE Yvonnick, en qualité de trésorier adjoint, était présent.
M. GRANGEREAU James, secrétaire de l'amicale est excusé, ainsi que le secrétaire adjoint M. ROBIN Patrice. Nous sommes 35 présents sur un total de 50 personnes : Le quorum est atteint.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Bilan des activités ;
- Bilan financier ;
- Projets 2025.

Il a été fait lecture des différents bilans.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

Bilan des activités :

8 séances de cinéma à St Cyr
1 pièce de théâtre
Olympiade communale,
Participation à la Foire à l'ancienne
Sortie bistrot en moyenne une fois tous les 15 jours, après les courses.
Organisation d'une tombola pendant le repas des familles
Opération pizza
Epicerie
Vente de barquettes alimentaire
Vente d'objets divers
2 braderies
Au Bar des Âges (le bar de la structure et son autogestion)

Bilan financier :

	Dépenses	Recettes
Sorties	899,5	
Approvisionnement Epicerie	796,02	
Achats Divers	663,78	
Opérations commerciales		1861,9
vente épicerie		1203,12
Subvention de la commune		1100
Participation des résidents aux sorties		274
dons		815,11
Total	2359,3	5254,13
Bilan		2894,83

Les secteurs des recettes :

Différentes opérations commerciales ont pu être organisés :
Opération pizza (474€),
La braderie (365.5€),
La foire à l'ancienne (277.5),
La Tombola (202€),
La vente des barquettes (391€),
Des dons anonymes (815.11€),
Des ventes d'objets divers (57€)
Au bar des Âges (94.90€),
Et une subvention de la commune pour le projet de la construction d'un livre audio

Les secteurs des dépenses :

Le secteur de dépenses achats divers comprend l'achat de fruits pour la fabrication de confiture, les lots de la pêche à la ligne, l'achat d'une table de massage, le paiement du prestataire du repas de Noël des résidents, l'achat de chocolat pour l'arbre de Noël des enfants du personnel, du matériel pour la décoration lors des repas à thème.

Le bénéfice servira à payer la facture engagée de 1100€ pour l'élaboration du Livre audio, et assurer les frais de fonctionnement de l'association, notamment pour les sorties.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Bilan des activités et bilan financier :

L'assemblée générale adopte les bilans à l'unanimité.

L'ensemble du bureau est reconduit dans ses fonctions.

Il a été ensuite abordé les projets de l'année 2025, la sortie Bowling le 5 mars, la sortie au restaurant la Coussotte qui a eu lieu le 20 mars, la présentation de soins des mains avec M'tes ongles, la braderie de printemps le 26 avril, la restitution du livre audio pas encore programmé mais qui se fera dans le courant du mois de juin, la participation à la Foire à l'ancienne le 7 septembre, la sortie au Manoir le 25 septembre, une soirée surprise démons de minuit et un Thé dansant inter-EHPAD le 15 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16h

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A L'Hermenault, le 30 avril 2025.

Le Président de séance



Le Secrétaire de séance

